

-----  
Délibération du Comité Syndical n° 2018/03/30-03

-----  
Séance du 30 MARS 2018

-----  
**Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL DE 2017**

-----

Nombre	de membres en exercice :	75
	de membres présents :	42
	de pouvoir(s) :	6
	de membres votants :	48
	votes pour :	48
	vote(s) contre :	0
	abstention(s) :	0

L'an deux-mille-dix-huit, le 30 mars à 14h30, les Membres du Comité Syndical légalement convoqués le 22 mars 2018, se sont réunis dans la salle Albert Petit à Sierville, sous la présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :

MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, , Hervé LEPILEUR, Jean-Marie CROCHEMORE, Guy FONTANIE, Michel LOISEL, Benoît DESCHAMPS, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Gilles LARCHER, Thierry LECARPENTIER, Hubert MAILLET, Marcel VAUTIER, André-Pierre BOURDON, Jean BUGEON, Christian FAUQUET, Stéphane MASSE, Jean-François BLOC, Mme Chantal VERHALLE, Xavier VANDENBULCKE, Francis BELLENGER, Daniel GRESSENT, Daniel COLLARD, Daniel BARBIER, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Colette BERTRAND, Hugues OGDEN, Alain DEPREAUX, Gérard JOUAN, Norbert GAINVILLE, Daniel JOFFROY, Jean-Marie DUMOUCHEL, Jean-Claude BECQUET, Rémy TERNISIEN, Gérard LESUEUR, Michel DELILLE, Jérôme GRISEL, Roger LEGER, Jean-Pierre PETIT, Paul LESELLIER et Yves LOISEL.

Membres absents excusés :

MM. Hervé CHEDRU, Stéphane HATTENVILLE, Sylvain VASSE, Lionel DEHON, Mme Carmen BLEAUDY, Mme Isabelle RENOUF, Sylvain DELTOUR, Gilles AMAT, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Alain LETARD, Daniel BEUX, Patrick GUERARD, Hubert LEPLICHER, Patrick MARTIN, Michel MENIVAL, Daniel LEFEVRE, Pierre SORIN, Jacky LEVEQUE, Jean-Pierre TROLEY, Daniel ROCHE, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Gérard GROMARD, Daniel VAN HULLE, Michel LEJEUNE, Georges FLEURBAEY et François DUPUIS.

Membres absents excusés avec pouvoir :

M. Christian GRANCHER a donné pouvoir à M. Hervé LEPILEUR,  
Mme Anne PIMONT a donné pouvoir à M. Jean-François BLOC,  
M. Laurent VASSET a donné pouvoir à M. Christian FAUQUET,  
M. David SABLIN a donné pouvoir à M. Marcel VAUTIER,  
M. Christian POISSANT a donné pouvoir à Paul LESELLIER,  
Mme Annick BOCANDE a donné pouvoir à M. Patrick CHAUVET,

Assistaient également à la séance :

- M. Bruno NADJAR, Attaché territorial Enedis,
- M. Rémi BONNART, Délégué territorial Seine Littoral et Bray Enedis,
- M. Patrick DE WIT, Directeur Général des Services du SDE76,
- Mme Camille LEGRAND, Directrice administrative et financière du SDE76,
- M. Franck NAUDIN, Directeur du service transition énergétique du SDE76.

**Délibération du Comité Syndical n° 2018/03/30-03 :**

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL DE 2017**

**VU :**

- le code des collectivités territoriales,

**CONSIDERANT QUE :**

- le compte administratif 2017 est le reflet de la réalisation du budget de l'exercice 2017 et des décisions modificatives qui s'y rattachent,
- l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2017 pour le budget principal est strictement conforme au compte de gestion établi par le comptable.

**PROPOSITION :**

Il est proposé d'approuver le compte administratif tel que présenté par le doyen d'âge, sans que le Président prenne part au débat et au vote.

Après avoir entendu l'exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical :

- **ADOPTE** le compte administratif du budget principal année 2017.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



LE PRÉSIDENT,

Patrick CHAUVET.

26 AVR. 2018

Syndicat Départemental Energie

<u>Collectivité :</u> <b>SDE76</b> <b>240 rue Augustin Fresnel</b> <b>CS 20931</b> <b>76237 ISNEAUVILLE CEDEX</b>	<u>Date d'envoi :</u>  <b>20 AVR. 2018</b>
---	--

<b>Désignation des pièces : objet</b>	<b>Référence de l'acte (n° délib ou AR, DC, CO ... + n° +date)</b>	<b>Observations éventuelles de pré-contrôle de légalité</b>
Adhésion à Biomasse Normandie	Délib n° 2018/03/30-01	
Adoption du compte de gestion du budget principal et des budgets annexes	Délib n° 2018/03/30-02	
Approbation du compte administratif du budget principal de 2017	Délib n° 2018/03/30-03	
Affectation du résultat de fonctionnement 2017 – budget principal	Délib n° 2018/03/30-04	
Approbation du compte administratif du budget annexe génie civil télécommunications 2017	Délib n° 2018/03/30-05	
Affectation du résultat de fonctionnement 2017 – budget annexe génie civil de télécommunications	Délib n° 2018/03/30-06	
Approbation du compte administratif du budget annexe entretien éclairage public 2017	Délib n° 2018/03/30-07	
Affectation du résultat de fonctionnement 2017 – budget annexe entretien éclairage public	Délib n° 2018/03/30-08	
Sous-programme 2018 de renforcement du cas FACé	Délib n° 2018/03/30-09	
Sous-programme 2018 d'extension du CAS FACé	Délib n° 2018/03/30-10	
Sous-programme 2018 d'enfouissement du CAS FACé	Délib n° 2018/03/30-11	
Sous-programme 2018 de sécurisation fils nus du cas FACé	Délib n° 2018/03/30-12	
Sous-programme 2018 de sécurisation fils nus faible section du CAS FACé	Délib n° 2018/03/30-13	
Programmes pluriannuels de travaux année [2018-2020] et adoption des programmes pluriannuels définitifs de travaux [2017-2019]	Délib n° 2018/03/30-14	

Désignation des pièces : objet	Référence de l'acte (n° délib ou AR, DC, CO ... + n° +date)	Observations éventuelles de pré-contrôle de légalité
Adoption du budget principal 2018	Délib n° 2018/03/30-15	
Adoption budget primitif génie civil 2018	Délib n° 2018/03/30-16	
Adoption du budget primitif entretien éclairage public 2018	Délib n° 2018/03/30-17	
Autorisation donnée au président de modifier le tableau des emplois du SDE76	Délib n° 2018/03/30-18	
Nomination d'un délégué à la protection des données	Délib n° 2018/03/30-19	
Autorisation donnée au président de signer les conventions de mise à disposition des supports des réseaux électriques pour le développement aérien du THD au bénéfice de SMOTHD (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit)	Délib n° 2018/03/30-20	
Cachet de la collectivité et signature : 	Cachet de réception de la préfecture : 	